

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du

L'an deux mil vingt

Le 4 Mai à 19 heures 00 en vidéo conférence

Le Conseil Municipal s'est réuni, après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **05/05/2020**

que la convocation du Conseil avait été faite le **30/04/2020**

et que le nombre des membres en exercice est de : **8**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

Cette réunion s'est tenu en visioconférence, conformément à l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020, parue au Journal Officiel du 2 avril 2020, dans le cadre de la pandémie au COVID-19.

Elle a été accessible aux conseillers et au public par le lien suivant :

<https://bbb.univ-fcomte.fr/b/dom-m6w-rue>

Absents : **Cédric COQUARD, Gérard PERNIN (Pouvoir à Frédéric REIGNEY)**

Etaient présents par visioconférence : **GENDREAU Dominique, DROUHARD Roland, PERRUCHE Sylvain, FREZARD Denis, SAIPREY Christian.**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDRRAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2020 : ANOMALIE DANS LE REPORT – DELIBERATION MODIFICATIVE

Le Maire expose au Conseil Municipal la régularisation à apporter au Budget Primitif 2020 pour le report d'investissement de la façon suivante :

- R001 : excédent 2019 9 186.98 € (délibéré lors de l'approbation du Compte Administratif) au lieu de 1 802.98 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 7 voix pour accepte la proposition du Maire et l'autorise à inscrire la somme de 7 384.00 € au c/001

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

